

# *Point* **COMM UNE!**

*Point DOSSIER!*

## **Percer le mystère de l'archivage communal**

*pp. 7-21*

## SOMMAIRE!

### Point UCV!

L'essentiel \_\_\_\_\_ p. 2

Le Comité de l'UCV,  
au plus près des communes \_\_\_\_\_ p. 4

### Point DOSSIER ARCHIVES!

L'infographie \_\_\_\_\_ p. 8

Les Archives de Montreux  
comme soutien à l'administration  
communale \_\_\_\_\_ p. 10

Les solutions des petites  
et moyennes communes  
pour gérer leurs archives \_\_\_\_\_ p. 15

Arrêt sur deux invités  
des Archives cantonales  
vaudoises \_\_\_\_\_ p. 18

Une association et  
une plateforme au service  
des archives communales \_\_\_\_\_ p. 20

### Point COMMUNES!

30 communes rassemblées  
au sein du Parc Jura vaudois \_\_\_\_\_ p. 23

Les jeunes Nyonnais  
de 16 à 18 ans obtiennent  
le droit de vote consultatif \_\_\_\_\_ p. 26

CEP: la formation continue,  
là où vous êtes! \_\_\_\_\_ p. 29

Point RECETTES! \_\_\_\_\_ p. 30

### Point ASSOCIATION!

AVDCH! Vers une Protection  
totale des attestations communales  
d'établissement \_\_\_\_\_ p. 33

AVSM! Elections générales 2021:  
quand il faut passer  
dans la cour des grands \_\_\_\_\_ p. 34

Point HÉRALDIQUE! \_\_\_\_\_ p. 35

Point AGENDA! \_\_\_\_\_ p. 36

# ÉDITO! Covid-19: quels enseignements?

Nous y voilà! Personne ne voulait y croire, mais finalement la deuxième vague est arrivée et nous a frappés de plein fouet.



**Claudine Wyssa**  
Présidente de l'Union  
des Communes Vaudoises  
Syndique de Bussigny

Alors que le semi-confinement du printemps nous avait surpris et fait vivre une période exceptionnelle mais relativement courte, la deuxième vague nous semble être une version moins extraordinaire, mais qui risque de durer plus longtemps. Et cela plombe non seulement l'économie, mais aussi la vie sociale et le moral de nos concitoyens.

«Les **communes** qui sont au plus près des citoyens, sont les premières à être **sollicitées** pour **aider** en cas de crise, pour **soutenir** et **orienter**.»

Une dualité semble apparaître quand on analyse ce qui s'est passé et ce qui se passe dans les communes. Celles qui sont au plus près des citoyens sont les premières à être sollicitées pour aider en cas de crise, pour soutenir et orienter. Elles ont prouvé, lors de la première vague, qu'elles étaient parfaitement en phase avec les besoins de leurs concitoyens, qu'elles s'étaient adaptées en un temps record à de nouvelles conditions. Elles ont aussi montré qu'elles étaient capables de fournir les prestations usuelles tout en offrant des services nouveaux, basés sur la solidari-

té, grâce à des mesures locales sociales, culturelles et économiques.

A l'inverse, et c'est encore plus flagrant dans la gestion de la phase actuelle, elles ne font qu'appliquer des dispositions prises ailleurs. Tout en étant conforme à notre ordre institutionnel, l'application de règles différentes édictées par la Confédération ou par le Canton, qui changent de jour en jour et dont il faut décortiquer les moindres détails pour essayer d'en trouver la bonne interprétation, est une difficulté majeure pour l'échelon communal. Alors que la population se tourne spontanément vers sa commune, celle-ci ne peut que se borner à appliquer tant bien que mal des dispositions parfois compliquées. Sauf quand de vrais problèmes du terrain ont été oubliés par les autorités supérieures et que la commune doit alors suppléer.

Mon propos n'est pas ici de mettre en doute les décisions et options prises en ce qui concerne la gestion de cette crise, le confinement strict ou pas, la sauvegarde de la santé ou de l'économie. Notre pays est un pays de compromis, de concordance, et nous vivons cette pandémie en accord avec ces principes. Reconnaissons cependant que les communes assument pleinement leur rôle avec engagement, flexibilité, loyauté et réalisme.

Merci à elles. Merci à leurs Autorités et à leurs collaboratrices et collaborateurs!

### IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via [pointcommune@ucv.ch](mailto:pointcommune@ucv.ch). Contenus disponibles en ligne sur [ucv.ch](http://ucv.ch) et sur l'application mobile UCV App.

### Comité de rédaction

Patricia Audétat (AVSM) ■ Laurent Lanz (aVDAas)  
■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Gianni Saitta (UCV)  
■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Chloé Wiss (UCV)

### Contacteur la rédaction

Chloé Wiss (UCV) - Chargée de communication et du Point CommUNE! ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ [chloe.wiss@ucv.ch](mailto:chloe.wiss@ucv.ch)

### Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9  
■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

### Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21  
■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ [info@urbanic.ch](mailto:info@urbanic.ch)

### Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■  
Tél. 021 903 44 22 ■ [sg@ideesse.ch](mailto:sg@ideesse.ch) ■ [www.ideesse.ch](http://www.ideesse.ch)



# Arrêt sur deux invités des Archives cantonales vaudoises

Delphine Friedmann et Mathias Walter sont arrivés aux Archives cantonales vaudoises (ACV) en 2019. L'une en tant que Directrice, l'autre comme archiviste chargé des relations avec les communes. Cette interview nous en dit plus sur leur métier et les défis de l'archivage pour nos institutions.

## Quel est le rôle primordial des archivistes et des archives ?

**DF:** Les archives sont une part fondamentale de notre identité et de notre patrimoine culturel. Leur constitution et gestion sont soumises, depuis 2011, à la loi sur l'archivage, de même que leur accès, aussi encadré par les lois sur l'information et la protection des données personnelles. Les archives attestent, sur plusieurs siècles, des évolutions qui ont marqué notre territoire, ses autorités et ses habitants. Essentielles à la compréhension de notre passé, elles permettent aussi d'éclairer le contexte actuel. Chaque génération a la responsabilité de transmettre ce patrimoine aux suivantes, en le complétant. Les archivistes veillent quant à eux à la bonne conservation des archives et à leur diffusion. Ils ont aussi le devoir de restituer leurs contextes de production, d'évaluation et de conservation, afin qu'elles restent intelligibles à travers les âges.

**MW:** Parallèlement à l'aspect patrimonial, la dimension utilitaire des archives est également importante. Certaines permettent de garantir sur des temps très longs les droits et les intérêts respectifs des autorités et des citoyens, comme les archives notariales ou, de façon plus inattendue, celles relatives à d'anciennes décharges.

## Est-ce que vos expériences précédentes influencent votre manière de travailler ?

**DF:** Les dix-huit années passées aux Archives intercommunales de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, ainsi qu'au sein de groupes de travail, aux niveaux cantonal et national, ont été passionnantes. J'ai eu l'impression de voir de l'intérieur le «particularisme» suisse: chaque commune a ses spécifi-

ités, qu'il faut respecter tout en veillant à évoluer vers une certaine uniformisation des pratiques pour des questions de qualité et d'efficacité. Proche des autorités et des services communaux, j'ai pu voir leur fonctionnement, accompagner quelques évolutions et identifier certains impacts du numérique.

**MW:** Mes expériences aux Archives communales de Prilly et au sein de la société Pro Archives ont été très formatrices. La variété des cas de figure rencontrés est toujours une source d'intérêt. Ma dernière expérience à la Fondation Jean Monnet m'a permis d'acquérir un large panel de compétences liées à la gestion d'un centre d'archives.

## L'évolution de la technologie et du stockage des données est-elle un atout ou un enjeu pour la gestion des archives ?

**DF:** C'est surtout un grand défi! La technologie offre d'immenses potentialités, notamment en termes de gestion et de diffusion de l'information. Avec le papier et les parchemins, nous avons une expérience de conservation qui dépasse 1000 ans. Avec le numérique, nous n'avons ni le recul suffisant ni la garantie absolue que les informations produites aujourd'hui seront encore lisibles dans 50 ou 100 ans. Il faut être prudent, car il est souvent difficile, même après un laps de temps très court, de prouver que les données produites sont fiables et authentiques.

**MW:** Rappelons qu'implémenter un système de gestion électronique des documents (GED) ne signifie pas «faire de l'archivage électronique». Quelle que soit l'application GED retenue, il faut à un moment donné pouvoir procéder à une évaluation (tri). Il est inutile et contre-productif de tout garder. Les données

ayant une valeur patrimoniale doivent être conservées sous forme papier ou être transférées dans un système d'archivage électronique indépendant. Pour que ce soit possible, la gestion du cycle de vie des données doit être prise en compte préalablement à l'implémentation d'un système de GED. Il convient de s'assurer que ce dernier supporte la création de dossiers d'affaire, rattachés à un plan de classement et pouvant être clos, afin d'assurer la gestion de leur durée d'utilité. Les ACV ont l'ambition dans les prochaines années de proposer aux communes des outils adaptés à ce nouvel environnement, notamment un référentiel de conservation. Concernant le stockage des données, il est important de veiller à ce qu'elles soient répliquées et stockées en Suisse afin de prévenir les usages non souhaités.

## Comment les ACV conservent-elles et valorisent-elles les documents de l'administration vaudoise ?

**DF:** En mai 2019, l'Etat a accordé un crédit de 17,6 millions de francs pour un projet de nouvelle gouvernance documentaire et d'archivage numérique au sein de l'Administration cantonale. Le projet, qui devrait aboutir à l'horizon 2024, permettra la diffusion en ligne d'archives rétro-numérisées ou nées numériques et pas seulement des inventaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

**MW:** Ce projet prévoit à terme la possibilité de proposer aux communes d'héberger leurs archives historiques numériques sur les serveurs de l'Etat de Vaud. Dans l'intervalle, les ACV peuvent déjà livrer des recommandations et des informations sur les métadonnées à implanter dans les systèmes d'information communaux.



**Les ACV conservent-elles des archives communales ou qui les concernent ?**

**MW:** Il existe de nombreuses sources concernant les communes aux ACV. Il y a aussi quelques archives de provenance communale recueillies, dans la plupart

des cas, en raison du danger qu'elles encouraient. Néanmoins, le principe d'autonomie communale a pour corollaire que la conservation par les ACV de toutes les archives communales n'a jamais été envisagée. ■

Mme Delphine Friedmann, Directrice des Archives cantonales vaudoises et M. Mathias Walter, archiviste en lien avec les communes.

© Steve Guenat / UCv